



[PBF/IRF]

RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹

01 OCTOBRE – 31 DECEMBRE 2011

Titre du Programme & Référence du projet <ul style="list-style-type: none">• Titre du Programme: Appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire• Réf. du Programme (<i>le cas échéant</i>):• Numero de référence du Projet/MPTF Office:³ CIV10-00080236	Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme² <p><i>Pays/Localité</i> : Côte d'Ivoire / Régions du Moyen Cavally et des Montagnes (Duékoué, Guiglo, Bloléquin, Toulepleu, Bangolo, Man, Danané, Zouan-Hounien et Bin-Houyé) et le District d'Abidjan</p> <p><i>Secteur/Thème(s)</i> : Rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat, de la cohésion sociale et appui à la réintégration économique</p>
Organisations participantes <ul style="list-style-type: none">• PNUD• FNUAP• ONUFEMMES• FAO• UNICEF• ONUCI-Civil Affairs• ONUCI-UNPOL• OHCHR	Partenaires de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">• Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD), Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur (MEMI), Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité (MEMAS), Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant• Commission, Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR)• Search for Common Ground (SFCG)• Danish Refugee Council (DRC)• ANADER• ONG ODAFEM, IDE-Afrique et• Prestataires de services (entrepreneurs, fournisseurs, etc.)
Budget du Programme (US\$) <p>Contribution du Fonds: 3,000,000 US\$</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>le cas échéant, par agence</i>	Durée du Programme (mois) <p>Durée totale (mois): 12 mois</p> <p>Date de démarrage⁴ (07.10.2011):</p>

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; le Secteur pour le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du GNUD.

³ Le numéro de référence du projet est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

⁴ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

Contribution de(s) agence(s):

- *le cas échéant, par agence*

Contribution du Gouvernement:

- *(le cas échéant)*

Autres Contributions [donateur(s)]:

- *(le cas échéant)*

TOTAL: 3,000,000 US\$**Evaluation du Programme**Evaluation – (*à joindre le cas échéant*) Oui Non Date : dd.mm.yyyy)Evaluation à mi-parcours – (*à joindre le cas échéant*) Oui Non Date: _ dd.mm.yyyy):

Date de clôture : 30.09.2012

*(ou date révisée, le cas échéant):*Date de clôture opérationnelle⁵: 30.11.2012Date prévisionnelle de clôture financière :
30.11.2012**Soumis par:**

- Nom : Arsène Assandé
- Titre : Program Coordinator
- Organisation participante (“Lead Agency”):
PNUD
- Adresse e-mail : arsene.assande@undp.org

⁵ Concerne les activités du programme complétées par l’organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MPTF Office.

OBJECTIFS

- Le projet est une initiative conjointe du SNU qui vise deux principaux objectifs que sont :
 1. Renforcer la capacité des institutions sécuritaires et de l'administration préfectorale fortement endommagées et affaiblies en raison de la crise pour soutenir la reprise effective de leur fonctionnement.
 2. Contribuer à renforcer les processus de réconciliation et de cohésion sociale à la fois au niveau national et local, et à favoriser la réinsertion durable des PDI et des rapatriés et à soutenir les communautés d'accueil pour renforcer le processus de paix.

L'atteinte de ces objectifs sera appréciée par la réalisation de cinq (5) résultats majeurs que sont :

1. *Les infrastructures et équipements des institutions de sécurité et de l'administration préfectorale nécessaires à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat sont renforcés ;*

La présence de l'Etat (autorités administratives et sécuritaires) a été fortement affaiblie dans la zone Ouest (Moyen Cavally) qui a été le théâtre d'affrontement militaires, de fortes tensions communautaires et de déplacement de nombreuses populations. Dans le District d'Abidjan, certains besoins liés à la sécurité ont été exprimés comme urgents par le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur. La reprise des activités des autorités préfectorales et sous-préfectorale, des unités de police et de gendarmerie du Moyen Cavally, ainsi que celle de deux unités clés dans le District d'Abidjan - endommagées et pillées pendant la crise – nécessite leur remise en état de façon sommaire et leur équipement. Ainsi, dans le cadre de ce projet, ce sont 03 commissariats de police, 04 brigades de gendarmerie, 06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions du Moyen Cavally et des Montagnes, le poste de commandement radio de la Préfecture de police d'Abidjan et du district de police d'Adjamé dans le District d'Abidjan qui seront réhabilités et équipés en mobiliers de bureau et en matériels informatiques afin de permettre aux autorités administratives et sécuritaires de travailler dans de bonnes conditions.

2. *Les capacités des forces de sécurité, des autorités et de la société civile dans la gestion collective des questions de sécurité et de cohésion sociale sont renforcées au niveau préfectoral et local ;*

Dans le cadre de l'appui au rétablissement de la sécurité et de la cohésion sociale, 140 membres du corps préfectoral des régions du Moyen Cavally, des Montagnes, du Bas Sassandra et du Sud Bandama seront formés en matière de prévention et de gestion des conflits afin de leur permettre de jouer pleinement leurs rôles dans le processus de pacification de leurs zones d'intervention. Dans le domaine de la prévention des violences basées sur le genre et la prise en charge des survivantes, le renforcement des capacités de 120 agents de la sécurité est nécessaire. Les sessions de formation serviront également de cadre d'information et de sensibilisation des agents sur leur rôle dans le processus de cohésion sociale, le respect des droits humains. Les responsables des services de sécurité seront sensibilisés sur le respect du genre et tout en donnant la priorité aux femmes (gendarmes et policières) lors de l'identification et la désignation des participants aux sessions de formations.

3. *Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale sont renforcées, notamment par des analyses, un dialogue participatif et des cadres d'action et de coordination inclusifs ;*

Le projet appuiera le gouvernement dans l'élaboration de sa Politique National de Solidarité et de Cohésion Sociale (PNSCS) et accompagnera également la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) dans la phase de démarrage et de planification de ses activités. Des études et évaluations des mécanismes existants de résolution des conflits/réparation des préjudices seront menées en vue de les renforcer et les capitaliser. Sur la base de ces études et évaluations, des structures de Paix (20) ainsi que des Leaders (200) traditionnels, religieux, associations de jeunes et de femmes seront formés à la prévention, la prise en charge et la réduction des tensions communautaires.

4. *Le public est sensibilisé et participe activement aux activités de réconciliation et de cohésion sociale ;*

En vue de contribuer à la cohésion sociale à travers le dialogue et le rapprochement intercommunautaire, le projet organisera des activités socioculturelles de promotion de la paix, des droits humains et de la culture civique. Les Techniciens de 15 stations de radio locales seront formés pour leur permettre de relayer des

messages sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la tolérance et la résolution non violente des conflits.

5. La réintégration socio économique des groupes vulnérables permet de restaurer la cohabitation pacifique et de susciter la confiance de la population au processus de réconciliation nationale.

Le projet s'attèlera à la réintégration socio économique des femmes et des jeunes et à la relance des activités socioéconomiques des communautés hôtes par l'appui à la mise en place d'AGR, la dotation de kits agricoles, de petit commerce à travers des initiatives individuelles ou de groupe. Ces activités visant à renforcer le pouvoir économique des jeunes, des femmes et des communautés hôtes serviront également de cadre de sensibilisation sur leurs rôles dans le processus de prévention et de gestion des conflits au niveau communautaire, sur la prévention des violences basées sur le genre.

- Le projet s'inscrit dans le cadre global des appuis urgents apportés au Gouvernement de Côte d'Ivoire pour le rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale au lendemain de la crise postélectorale. Il vise d'une part, à renforcer la capacité des institutions sécuritaires et de l'administration préfectorale fortement endommagées et affaiblies en raison de la crise pour soutenir la reprise effective de leur fonctionnement. D'autre part, compte tenu de la désagrégation du tissu social et de la vulnérabilité accrue des populations, il contribuera à renforcer les processus de réconciliation et de cohésion sociale à la fois au niveau national et local, et à favoriser la réinsertion durable des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des rapatriés et à soutenir les communautés d'accueil pour renforcer le processus de paix qui s'est amorcé en Côte d'Ivoire. Les activités de renforcement des capacités nationales seront basées sur l'approche en termes de droits de l'homme et de genre.

La priorité sera accordée aux besoins spécifiques des femmes et enfants en situation de précarité et/ou victimes de violences, dans les activités de renforcement des capacités des acteurs du secteur de la sécurité, notamment en ce qui concerne leur accueil, orientation et prise en charge.

Le projet est conforme aux principales priorités du Gouvernement Ivoirien tel que soumis dans le Plan Prioritaire.

I. RESSOURCES

Ressources financières:

- Le projet d'appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale en Côte d'Ivoire, d'un coût global de 3,000,000 US\$ a été entièrement financé par le Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) des Nations Unies.
- Aucune révision budgétaire n'a encore été effectuée sur le projet. Chaque agence bénéficiaire des fonds a planifié ses différentes activités sur la base de la contribution perçue.

Ressources humaines:

- Le projet est entièrement géré par le personnel régulier (programmes et opérations) des différentes agences bénéficiaires des fonds avec l'appui des Ministères techniques et des partenaires de mise en œuvre des activités sans aucune forme de rémunération hormis les frais des missions de planification et de suivi sur le terrain.

Dans le cas spécifique de la composante « réhabilitation des infrastructures préfectorales et de sécurité », un ingénieur consultant a été recruté en vue de confirmer les estimations faites par l'Ingénieur de ONUCI pour les travaux de remise en état, d'établir les cahiers de charges; de préparer les dossiers d'appel d'offres relatifs auxdits travaux; de faciliter la procédure d'attribution des marchés et le suivi des chantiers et ce, en étroite collaboration avec les services techniques habilités de l'Etat.

II. ARRANGEMENTS DE GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME

- Les ressources allouées au projet ont été affectées aux différentes agences bénéficiaires (PNUD, FAO, UNFPA, ONUFEMMES, UNICEF, OHCHR, ONUCI-Civil Affairs, ONUCI-UNPOL) qui ont en charge la mise en œuvre de différentes composantes du projet sur la base d'une planification conjointe des activités qui a été faite en tenant compte de la nécessité de développer des complémentarités et des

synergies d'actions pour favoriser l'atteinte des résultats prévus. Cette planification conjointe s'est faite sur la base des planifications fournies par chaque agence bénéficiaire des fonds.

La mise en œuvre des activités du projet bénéficie également des avantages comparatifs de ces agences du Système des Nations Unies récipiendaires qui sont pleinement engagées dans le processus de normalisation de la situation sécuritaire et socioéconomique de la Côte d'Ivoire depuis le déclenchement de la crise postélectorale. Un Comité de Coordination de Projet (CCP) composé d'un représentant de chaque agence récipiendaire et de deux représentants des Ministères d'Etat, Ministère du Plan et du Développement et Ministère de l'Intérieur a été mis en place et a la responsabilité générale de la coordination et de la gestion du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) et rend régulièrement compte au Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire. Ce CCP a pour compétence d'assurer le suivi, l'approbation et la révision des orientations et des activités proposées. Le projet s'appuie également sur les capacités gouvernementales existantes en matière de rétablissement de la sécurité (Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)) et de promotion de la cohésion sociale (Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR)).

De plus, sous le leadership du PNUD, différentes rencontres entre les agences bénéficiaires des fonds ont été initiées afin d'analyser et de valider les principales étapes de mise en œuvre des activités du projet. Sur le plan opérationnel, chaque partenaire a entrepris des échanges avec les partenaires opérationnels (ONG, prestataires de services) afin d'analyser les conditions opérationnelles de mise en œuvre des activités dans les différentes localités cibles du projet. Ainsi, le PNUD a initié différentes rencontres avec les ONG Search For Common Ground (SFCG), Danish Refugees Council (DRC) et le Centre d'Etudes et de Recherches/Actions pour la Paix (CERAP) en vue de la mise en œuvre des composantes relatives à la cohésion sociale et à la réintégration socioéconomiques des PDI retournées et à la relance des activités des communautés hôtes dans les régions du Moyen Cavally et des Montagnes. Le Haut-commissariat aux droits de l'homme a tenu des réunions de préparation et d'articulation des axes du projet avec la CDVR et Interpeace.

L'ONUCI-Civil Affairs, avec l'appui de la section Engineering a procédé à une pré-évaluation des dommages subis et une estimation des coûts des travaux ainsi qu'à la validation de 29 sites prioritaires de l'administration préfectorale et sécuritaire à remettre en état et à équiper. De même, des échanges ont eu lieu avec la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) pour la formulation et la validation des termes de référence du projet de renforcement des capacités à l'attention des membres du Corps Préfectoral.

L'équipe opérationnelle de l'antenne de la FAO à Man a conduit des missions de diagnostic et d'identification des bénéficiaires (en tenant compte des critères préalablement définis et partagés avec le cluster sécurité alimentaire) dans les zones du programme, ainsi qu'au choix de trois (3) partenaires (ANADER, IDE-Afrique et ODAFEM) pour l'implémentation des activités de relance agricole et d'activités agricoles génératrices de revenus, qui lui incombe.

- Chaque agence récipiendaire a perçu sur ses comptes, les allocations de ressources conformément au document projet qui a été validé. Sur cette base et en fonction de la planification conjointe validé par toutes les parties prenantes au projet, chaque agence a activé ses propres procédures de gestion et d'approvisionnement afin d'assurer la mise en œuvre des différentes activités qui lui incombent tout en tenant compte de la nécessité de développer des synergies et des complémentarités d'actions. De façon spécifique, le PNUD gère directement les fonds alloués à l'ONUCI-Civil Affairs et à l'ONUCI-UNPOL sur la base du plan de travail annuel consolidé et validé par toutes les parties prenantes au projet. Ainsi, dans leur gestion quotidienne du projet, l'ONUCI-Civil Affairs et l'ONUCI-UNPOL transmettent différentes requêtes au PNUD à travers ses services programmes et opérations qui procèdent aux réquisitions/acquisitions nécessaires.
- Dans le plan de travail validé par chacune des parties prenantes du projet, il est prévu au niveau de chaque composante du projet, l'organisation de missions conjointes de planification des activités à mettre en œuvre. En plus de ces missions de planification conjointe, il est prévu d'organiser des missions conjointes de suivi et de contrôles des niveaux de réalisation des différentes activités planifiées. Les différentes agences bénéficiaires des fonds, avec l'appui des représentants de la partie nationale,

assurent un suivi au quotidien de la mise en œuvre des activités du projet pour les volets qui les concernent directement. Grâce à leur présence sur le terrain, les équipes de terrain du PNUD, de l'UNFPA, de la FAO, les Officiers des Affaires Civiles, les officiers UNPOL sont en mesure de rapporter en temps réel l'évolution du projet. Pour le volet relatif à la réhabilitation des infrastructures préfectorales et de sécurité, l'Ingénieur Consultant en assure le suivi quotidien des travaux avec l'aide des entreprises retenues et transmet aux équipes du PNUD, de l'ONUCI-Civil Affairs et à l'UNPOL, des rapports périodiques sur l'état d'avancement des travaux sur les différents sites. Ces rapports périodiques sont partagés à tous les membres de l'équipe technique de suivi du projet.

- Aucune étude ni évaluation n'a été planifiée pour l'année 2011.

III. RESULTATS

Sur la période considérée :

- L'accord de financement du « Projet d'appui au rétablissement de la sécurité, de l'autorité de l'Etat et de la cohésion sociale » par le Peace building Support Office (PBSO) a été obtenu le 30 août 2011 et notifié au pays en septembre 2011. Toutefois, l'affectation des ressources sur les comptes des différentes agences récipiendaires n'a été faite qu'au début du mois d'octobre 2011.
- Un Comité Local d'Examen de Projet (CLEP) s'est tenu le jeudi 20 octobre 2011 sous la coprésidence du Conseiller Technique au Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement et du Directeur Pays Adjoint / Programme a.i. du PNUD. Cette rencontre qui a enregistré la participation de deux ONG internationales à savoir : Search For Common Ground (SFCG) et Danish Refugees Council (DRC), du représentant du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur, des sections de l'ONUCI, et de représentants des Agences récipiendaires du financement du Peacebuilding Support Office (PBSO) avait pour objectif d'examiner avec les récipiendaires, acteurs et bénéficiaires, le document de projet, ses modalités de mise en œuvre, d'y apporter des amendements ou de faire des recommandations. A la suite des échanges, ce Comité a validé le document projet et donné sa caution pour la mise en œuvre des activités planifiées. Le projet a donc été créé et encodé dans les différents systèmes de gestion des fonds (système ATLAS pour le PNUD) de chaque agence bénéficiaire.
- Conformément aux dispositions prévues dans le document projet, l'Equipe du Projet (EP), sous le lead du PNUD, a œuvré pour la validation des Termes de Référence et à la mise en place du Comité de Coordination du Projet (CCP), co-présidé par le PNUD et l'ONUCI, qui a la responsabilité générale de la coordination et de la gestion des fonds et rend directement compte au Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire. Le CCP mis en place a également pour compétence d'assurer le suivi, l'approbation et la révision des orientations et des activités proposées. Ce Comité de Coordination du Projet (CCP) est composé d'un représentant des huit (8) Agences récipiendaires à savoir : FAO, ONUFEMMES, UNFPA, UNICEF, PNUD, ONUCI/Affaires Civiles, OHCHR, UNPOL et d'un représentant du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur (MEMI) et du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD).
- Sur la base des ressources allouées et des activités à mettre en œuvre, chaque agence récipiendaire a produit un Plan Annuel de Travail qui a servi de base pour l'élaboration du Plan Annuel de Travail consolidé du projet.
- Rappelons toutefois que compte tenue des différentes exercices de clôture des comptes en fin d'année au niveau des services des opérations des agences, la plupart des activités du projet ont été planifiées pour l'année 2012 afin d'éviter d'éventuels retards de paiement qui pourraient être préjudiciables à l'atteinte des résultats attendus. Les agences récipiendaires ont donc mis l'accent sur la prise de contact et les échanges avec les partenaires impliquées dans le projet afin de discuter sur les conditions opérationnelles de mise en œuvre des activités dans les zones cibles du projet.
- Néanmoins, des avancées notables ont pu être réalisées au cours de l'année 2011 sur certaines composantes du projet notamment la réhabilitation des infrastructures préfectorales et de sécurité.
- **Résultat 1** : Les infrastructures et équipements des institutions de sécurité et de l'administration préfectorale nécessaires à la restauration de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat sont renforcés.

En étroite collaboration avec le PNUD, l'ONUCI-Civil Affairs et l'ONUCI-UNPOL ont procédé au recrutement d'un Ingénieur Consultant en génie civil en vue de confirmer les estimations faites par l'Ingénieur de ONUCI pour les travaux de remise en état, d'établir les cahiers de charges; de préparer les dossiers d'appel d'offres relatifs auxdits travaux; de faciliter la procédure d'attribution des marchés et le suivi des chantiers. Les principaux résultats enregistrés au cours de l'année 2011 au niveau de ce volet du projet concernent :

- la validation des 29 sites à remettre en état et à équiper et des 12 sites concernées par l'équipement ;
 - l'évaluation des travaux et l'estimation des coûts des travaux par la section Engineering de l'ONUCI et l'Ingénieur Consultant recruté pour le projet ;
 - la validation des kits minimum en équipements ;
 - le lancement de l'appel d'offres des travaux de remise en état ;
 - la sélection des entreprises retenues par l'appel d'offres ;
 - la passation des marchés pour la remise en état de 14 sites avec les entreprises retenus et dont le montant des marchés n'excédait pas 100 000 USD ;
 - la soumission au bureau régional du PNUD de Johannesburg des résultats provisoires pour les 15 autres sites pour approbation puisque les montants des marchés excédaient 100 000 USD.
- **Résultat 2** : Les capacités des forces de sécurité, des autorités et de la société civile dans la gestion collective des questions de sécurité et de cohésion sociale sont renforcées au niveau préfectoral et local.

Tout comme au niveau du résultat 1, les agences concernées par ce volet ont initié différentes rencontres avec les partenaires gouvernementaux et en interne afin de mieux planifier les appuis à apporter aux autorités préfectorales, de sécurité et à la société civile. Les résultats ci-dessous ont pu être enregistrés au cours de l'année 2011 :

- la formulation et validation des termes de référence du projet de renforcement des capacités à l'attention des membres du Corps Préfectoral en accord avec la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) ;
 - l'identification des lieux des séminaires et des participants ;
 - la formulation conjointe avec les agences du SNU (ONUFEMMES, UNICEF, UNFPA, UNPOL) des thématiques de la formation des 400 éléments des forces de maintien de l'ordre ;
 - l'identification par le PASU/PNUD, de la commune pilote qui va bénéficier d'un diagnostic local de sécurité, d'un conseil communal de sécurité et d'un projet pilote fédérateur à impact rapide.
- **Résultat 3** : Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale sont renforcées, notamment par des analyses, un dialogue participatif et des cadres d'action et de coordination inclusifs.

Le PNUD a appuyé le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD) dans la formulation du Programme National de Cohésion Sociale (PNCS) qui est le programme gouvernemental en matière de cohésion sociale. Ce PNCS a été validé en conseil des Ministres en décembre 2011.

En lien avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité (MEMEAS), le PNUD a initié au cours du dernier trimestre de l'année 2011, avec l'appui de certaines organisations de la société civile, différentes séances de travail ayant permis d'enregistrer des résultats assez satisfaisants dans le processus d'élaboration de la Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale (PNCS). On peut noter comme acquis majeurs au cours de cette période :

- le recrutement de deux Consultants en charge de la rédaction du document de PNCS en lien avec un comité technique présidé par le MEMEAS et composé de représentants de la CDVR, de l'ONUCI, du PNUD, de SFCG et de la Convention de la Société Civile (CSC). Ce Comité technique a la responsabilité de coordonner le processus de formulation de la stratégie nationale ;
- l'organisation d'un atelier de pré-validation avec toutes les parties prenantes au processus (Gouvernement, SNU, CSS) ayant abouti à la production du 1^{er} draft du document de Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale ;

S'agissant de l'évaluation des mécanismes existants de résolution des conflits/réparations des préjudices, du renforcement des capacités des structures de Paix et de la formation des leaders communautaires dans les zones cibles du projet, le PNUD a initié différentes séances de travail avec le Centre de Recherche et

d'Action pour la Paix (CERAP) et SFCG afin de définir le cadre de collaboration pour la mise en œuvre de ces différentes activités. Ces séances de travail ont abouti à des propositions de plan de travail, de budget et de localités cibles pour la mise en œuvre des principales activités.

En ce qui concerne l'appui à la CDVR, Les activités réalisées ont permis d'engager des discussions avec les acteurs du processus de justice transitionnelle en Côte d'Ivoire sur les enjeux du processus et sur la nécessité de soutenir et d'appuyer la CDVR dans cette phase de démarrage de ses activités. Par ailleurs, le rôle des acteurs et partenaires du processus de justice transitionnelle a été clarifié et la CDVR est mieux outillée pour mener à bien sa mission. Tous ces résultats constituent des progrès par rapport à l'évaluation faite et aux actions prioritaires identifiées par la mission technique de Genève qui avait été déployée en Côte d'Ivoire du 1^{er} au 6 août 2011 aux fins d'évaluer les besoins de la CDVR et de définir les modalités de l'appui à lui apporter.

Deux activités clés, identifiées comme prioritaires par la mission d'évaluation de Genève dans la phase de démarrage des activités de la CDVR ont été déjà réalisées à cette étape du projet. La première activité a porté sur un « **Séminaire d'imprégnation de la Commission Dialogue vérité et Réconciliation sur les enjeux de la justice transitionnelle** », organisé du 16 au 18 novembre 2011 à Abidjan⁶. La deuxième activité a porté sur une **réunion consultative des acteurs et partenaires du processus de justice transitionnelle en Côte d'Ivoire** tenue le 7 décembre 2011 à Abidjan⁷.

Le séminaire de formation a permis aux membres et au personnel technique de la CDVR d'acquérir une meilleure compréhension du concept de justice transitionnelle ainsi que des enjeux liés au traitement par les commissions de vérité des préoccupations des groupes spécifiques tels que les femmes, les enfants et les jeunes en vue de faciliter le bon fonctionnement de la CDVR. La participation d'experts et de personnes ressources dont certains furent d'anciens commissaires dans des commissions de vérité a contribué au partage fructueux d'expériences et de meilleures pratiques relatives aux opérations des commissions de vérité. En outre, ce séminaire a abouti à l'adoption d'une vingtaine de recommandations à l'endroit de la CDVR. Celle-ci a saisi l'opportunité de ce séminaire pour présenter officiellement son plan d'action stratégique 2011-2013, en présence des représentants des partenaires techniques et financiers.

- **Résultat 4** : Le public est sensibilisé et participe activement aux activités de réconciliation et de cohésion sociale.

Les principales actions prises par le PNUD au cours du dernier trimestre 2011 par rapport à ce volet concernent les échanges avec SFCG en vue de soumettre des propositions opérationnelles de mise en œuvre des appuis en termes d'activités socioculturelles de rapprochement communautaires, de formation des techniciens des radios communautaires et d'équipement de ces radios au niveau de la zone Ouest. Une évaluation des capacités institutionnelles et opérationnelles de SFCG a donc été réalisée par le PNUD à cet effet. Ces échanges/évaluations ont permis de disposer d'un état des lieux et donc des besoins des radios locales au niveau de la zone cible du projet.

- **Résultat 5** : La réintégration socio économique des groupes vulnérables permet de restaurer la cohabitation pacifique et de susciter la confiance de la population au processus de réconciliation nationale.

Les principales actions menées par les agences récipiendaires au niveau de ce volet du projet ont concerné essentiellement à la prise de contact et aux échanges avec les potentiels partenaires (ONGs, Associations) afin de discuter sur les conditions opérationnelles de mise en œuvre des activités dans les zones cibles du projet.

Ainsi les activités menées par la FAO ont permis d'aboutir aux résultats suivants :

- l'identification de trois (3) partenaires de mise en œuvre ;
- l'identification de dix (10) AGR portés par environ 271 bénéficiaires ;

⁶ Voir rapport de synthèse du séminaire en annexe.

⁷ Voir compte rendu de la réunion consultative en annexe.

- l'identification de deux (2) bas-fonds à aménager dans les localités de Toa zéo et de Dahoua dans le département de Duekoué.
- En somme, les principales réalisations menées par les différentes agences récipiendaires au cours du dernier trimestre 2011, ont consisté à développer des partenariats et à planifier leurs activités pour l'année 2012. Les perspectives pour l'année 2012 seront d'assurer la mise en œuvre effective des différentes activités planifiées dans les zones cibles.
- Malgré ces résultats assez satisfaisants, il importe de préciser que certaines contraintes liées essentiellement à la clôture des comptes en fin d'année au niveau des services des opérations des agences récipiendaires ont conduit l'équipe du projet à planifier les principales activités du projet pour l'année 2012.
- Dans le domaine spécifique de la réhabilitation des infrastructures préfectorales et sécuritaires, c'est un processus complexe d'évaluation préalable en plusieurs étapes qui a agi considérablement sur les délais (Evaluation initiale en vue de l'élaboration du projet, visite d'évaluation avec les fournisseurs de services potentiels, remise des offres, dépouillement des offres, sélection des entreprises, attribution des marchés). De plus, les coûts de certains marchés excédaient les 100,000US\$ et donc il fallait absolument se référer à l'approbation préalable du bureau régional du PNUD de Johannesburg. Toutes ces dispositions n'ont pas permis le démarrage effectif des travaux de réhabilitation des infrastructures identifiées avant le 31 décembre 2011.
- Les résultats enregistrés au cours de ce dernier trimestre de l'année 2011 sont liés à la bonne collaboration entre les agences récipiendaires des fonds qui ont su développer dans la planification et dans la mise en œuvre de leurs activités, les complémentarités et les synergies nécessaires pour garantir l'atteinte des résultats globaux du projet. Cette collaboration va se poursuivre et s'améliorer tout au long de l'année 2012 avec la prise en compte des orientations des partenaires de terrains (ONGs, Associations, etc.) en charge de la mise en œuvre des activités au profit des bénéficiaires dans les zones cibles du projet. Il est également important de souligner le rôle primordial joué par les deux ministères techniques impliqués directement dans le projet notamment le Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD) et le Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur (MEMI) qui ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'une franche collaboration. Ce partenariat-modèle a permis d'assurer une parfaite complémentarité entre les actions menées au titre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et les interventions du Système des Nations Unies. Aussi, l'implication de la partie nationale durant toutes les étapes du projet a-t-elle permis une meilleure allocation des ressources propres de l'Etat à travers les fonds du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU). Ainsi le PPU a pu financer la réhabilitation des résidences officielles des Préfets et Sous-préfets et le fonds de consolidation de la paix s'est chargé des réhabilitations des bureaux.

IV. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2012 (Voir Annexes 2)

VI. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Indicateurs cibles	Objectifs/ Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de verification	Commentaires éventuels
Résultat 1: Les institutions de sécurité et l'administration préfectorale offrent un service effectif de qualité et l'ordre public et l'autorité de l'Etat sont restaurés							
Résultat 1.1 Les infrastructures préfectorales et de sécurité identifiées sont réhabilitées, fonctionnelles et les usagers reçoivent les services requis	Indicateur 1.1.1 : 03 commissariats de police et 04 brigades de gendarmerie pour la région du Moyen Cavally et le District d'Abidjan, le poste de commandement radio de la Préfecture de police d'Abidjan et le District de Police d'Adjamé sont réhabilités et équipés sommairement et fonctionnels (à 60 % au moins)	Infrastructures de sécurité (brigades et commissariats) pillées et saccagées	Nombre d'infrastructures de sécurité réhabilitées et équipées	Les évaluations des sites identifiées ont été effectuées Les évaluations des coûts sont faites Les entreprises intéressées ont effectué une visite des sites et soumissionnées à l'appel d'offres	Attribution tardives des marchés en raison des montants supérieurs à 100 000 UD\$	Les rapports de suivi mensuels de l'Ingénieur Consultant en charge du suivi Rapport quotidien des Officiers des Affaires civiles et des officiers UNPOL sur l'état d'avancement des travaux	
	Indicateur 1.1.2: 06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions des Moyen Cavally et Montagnes sont réhabilitées et équipées sommairement et	06 Préfectures et 17 Sous-préfectures des régions des Moyen Cavally et Montagnes gravement endommagées lors de la crise postélectorale	Nombre de préfectures et sous-préfectures réhabilitées et équipées	06 Préfectures et 14 Sous-préfectures des régions des Moyen Cavally et Montagnes ont été retenues pour les réhabilitations et 12 sous-préfectures supplémentaires vont bénéficier	Après enquête, il est apparu que 3 sous-préfectures ne pouvaient faire l'objet de remise en état car les bâtiments sont la propriété de personnes privées, toutefois ces sous-	Compte-rendu de réunion du comité technique de suivi	

	fonctionnelles (à 60 % au moins)			d'équipements	préfectures bénéficieront d'équipements		
Résultat 1.2: Les infrastructures de police (commissariat et district de police) du District d'Abidjan sont équipées en outils informatiques et fournissent des services de qualité	Indicateur 1.2.1: 35 Commissariats de Police d'Arrondissement et 05 Districts d'Abidjan sont équipés sommairement en matériels informatiques et Bureautiques	Tous les commissariats / districts de police d'Abidjan ont été pillés de leurs matériels informatiques, Bureautiques et spécialisés	Nombre de commissariats / districts de police équipé en outils informatiques et spécialisés	Les besoins en équipement ont été déterminés et validés. Les procédures d'acquisition sont en cours d'exécution	Le comité technique a souhaité mettre la priorité sur les réhabilitations avant les équipements	Compte-rendu de réunion du comité technique de suivi	
Résultat 2: Les capacités des forces de sécurité, des autorités et de la société civile dans la gestion collective des questions de sécurité et de cohésion sociale sont renforcées au niveau préfectoral et local							
Résultat 2.1: Les autorités préfectorales, les forces de sécurité et les organisations de la société civile sont formés et participent pleinement à la gestion et la prévention des conflits et au processus de cohésion sociale	Indicateur 2.1.1: Formation d'au moins 400 formateurs-relais, issus des forces de police et de gendarmerie), (au moins 10% sont des femmes) et d'au moins 140 membres du corps préfectoral en poste à l'Ouest en matière de prévention et gestion de conflits	Les autorités préfectorales, les forces de sécurité et les organisations de la société civile sont en contact avec les communautés mais ne sont pas toujours bien outillés pour la gestion des conflits intercommunautaires et la crise post électorale n'a pas permis la mise à jour des connaissances	Nombre de sessions de formations organisées et Nombre de formateurs relais et de membres du corps préfectoral formés et actifs sur le terrain	Les thématiques à aborder ont été validées en accord avec la partie nationale (Direction Générale de l'Administration du Territoire) La formulation conjointe avec les agences du SNU (ONUFEMMES, UNICEF, UNFPA, UNPOL) des thématiques de la formation des 400 éléments des forces de maintien de l'ordre	Les différentes formations ont été planifiées pour l'année 2012 afin de tenir compte des travaux de réhabilitation et de certaines contingences des autorités administratives	Plan Annuel de Travail 2012 Compte-rendu de réunion du comité technique de suivi	
	Indicateur 2.1.2: un (1) diagnostic local de sécurité est produit et 1 projet fédérateur	La situation sécuritaire très préoccupante dans les régions de l'Ouest	Nombre de diagnostic local de sécurité réalisé Nombre de projet	Identification par le PASU/PNUD, de la commune pilote Elaboration et	Mise en œuvre de l'activité planifiée pour l'année 2012	Plan Annuel de Travail 2012	Cette activité doit s'intégrer dans le cadre global de l'appui au rétablissement de la sécurité et de la

	à impact rapide est mise en œuvre par l'entremise d'un Conseil Communal de Sécurité mis en place	Existence de best practices en matière de sécurisation des communes à travers les Conseil Communal de Sécurité dans certaines communes d'Abidjan	fédérateur à impact rapide est mise en œuvre par l'entremise d'un Conseil Communal de Sécurité mis en place	validation d'un plan de travail spécifique à la création de ce Conseil Communal de Sécurité			cohésion dans la commune ciblée
Résultat 3 : Les capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions, leaders et autres acteurs nationaux en matière de réconciliation et de cohésion sociale sont renforcées, notamment par des analyses, un dialogue participatif et des cadres d'action et de coordination inclusifs							
Résultat 3.1: Un document de politique nationale de réconciliation et de cohésion sociale est préparé et validé	Indicateur 3.1.1: Un document inclusif de politique nationale de réconciliation et de cohésion sociale est préparé et validé	Existence d'un document de politique nationale de réconciliation et de cohésion nationale Existence d'une Charte nationale de solidarité	Nombre d'acteurs ayant Nombre de consultations menées au cours du processus d'élaboration du document de politique	Recrutement de 2 Consultants en charge de la rédaction du document de PNSCS en lien avec un comité technique présidé par le MEMEAS Organisation d'un atelier de pré-validation ayant abouti à la production du 1er draft du document de PNSCS	Le processus d'élaboration a été perturbé par le projet de formation d'un nouveau gouvernement	Rapport du Comité technique d'élaboration du document de PNSCS	
Résultat 3.2: La CDVR bénéficie d'appuis dans son fonctionnement	Indicateur 3.2.1 : Le travail de la CDVR est mieux compris et par la Commission et par les différentes couches dont la société civile	Volonté politique d'aller à la réconciliation Mise en place de la CDVR au niveau central mais pas de représentation au niveau régional	Nombre et qualité des consultations organisées, des modules de formation et des appuis logistiques en soutien au démarrage de la CDVR. Niveau d'avancement de la mise en place	Un séminaire d'imprégnation organisé pour les commissaires et staff technique ; Un séminaire national et 10 séminaires régionaux ont été organisés pour les ONG nationales sur les mécanismes de	Jusque là, les activités se déroulent conformément au calendrier établi.	Rapport du séminaire d'imprégnation Coupure de presse Rapport des séminaires de formation Plan Annuel de Travail 2012	La CDVR est le principal partenaire de mise en œuvre des activités relatives à ce volet du projet. D'autres partenaires, tels que <i>Open Society Initiatives for West Africa (OSIWA)</i> et <i>Interpeace</i> ont contribué aux aspects substantiels des activités par des commentaires/contributi

			de la CDVR au niveau central et au niveau local	justice transitionnelle et le travail de la CDVR Deux missions techniques de travail dépêchées par OHCHR auprès de la CDVR La Commission centrale est formée et les Commissions techniques internes constituées La mise en place des commissions locales se prépare et se fera à l'issue des consultations nationales déjà en cours (à la date de ce rapport)			ons sur les termes de référence ainsi que par des exposés et contributions aux discussions relatives à ces activités. <i>Interpeace</i> a par exemple fait une présentation au cours du séminaire d'imprégnation des membres de la CDVR tenu en novembre 2011. L'expert Indépendant sur la situation des droits de l'homme en Cote d'Ivoire est aussi un soutien important dans la mise en oeuvre de ce volet.
Résultat 3.3 : les mécanismes existants de résolution des conflits/réparation des préjudices sont évalués et renforcés et les leaders traditionnels, religieux, associations de jeunes et de femmes (30%) sont formés et assistés dans la prévention et la résolution non	Indicateur 3.3.1 : Nombre de rapports du dialogue participatif et d'analyses des sources de conflits et des réponses préparés et disponibles (participation d'au moins 30% de femmes)	Existence de nombreux Comités de paix et de Mécanismes de résolution de conflits Mise en place de Comité de veille et de Paix après la crise postélectorale	Nombre de rapports du dialogue participatif et d'analyses des sources de conflits et des réponses préparés et disponibles Au moins 10 Comités de sensibilisation et de veille et autres structures locales de paix constitués d'au moins 30% de femmes sont évalués et rendus	Activités planifiées pour l'année 2012		Plan Annuel de Travail 2012	

violente des conflits			opérationnels dans l'Ouest du pays				
	Indicateur 3.3.2: Nombre de leaders traditionnels, religieux, associations de jeunes et de femmes (30%) dans la prévention et la résolution non violente des conflits formés et assistés		Nombre de leaders traditionnels, religieux, associations de jeunes et de femmes (30%) dans la prévention et la résolution non violente des conflits formés	Activités planifiées pour l'année 2012		Plan Annuel de Travail 2012	
Résultat 4 : Le public est sensibilisé et participe activement aux initiatives de réconciliation et de cohésion sociale							
Résultat 4.1: Les capacités techniques et opérationnelles de 15 stations de radios locales sont renforcées et ces radios relaient des messages sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la tolérance et la résolution non violente des conflits.	Indicateur 4.1.1: Nombre et qualité des activités socio-culturelles, de promotion de la paix et de la culture civique favorisant les contacts et le dialogue entre différents groupes et communautés	Les activités socioculturelles sont des facteurs de rapprochement entre les communautés dans la zone cible du projet	Nombre d'activités socio-culturelles, de promotion de la paix et de la culture civique favorisant les contacts et le dialogue entre différents groupes et communautés organisé	Activités planifiées pour l'année 2012		Plan Annuel de Travail 2012	
	Indicateur 4.1.2: Nombre de stations de radios locales dont les capacités techniques et opérationnelles sont renforcées et qui diffusent et	Existence de radios locales dans les principaux départements des régions du Moyen cavally et des Montagnes	Nombre de stations de radios locales appuyées Nombre de messages sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la		Activités planifiées pour l'année 2012		Plan Annuel de Travail 2012

	relaient des messages sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, la tolérance et la résolution non violente des conflits.		tolérance et la résolution non violente des conflits diffusés				
Résultat 5 : La réintégration socio économique des groupes vulnérables à travers les activités sociales et économiques fédératrices permet de restaurer le dialogue et la confiance entre les communautés							
Résultat 5.1: Les groupes vulnérables bénéficient d'intrants et d'assistance technique et ont repris leurs activités socioéconomiques dans leurs zones de retours	Indicateur 5.1.1 : Nombre de kits (intrants, d'outils et d'autres biens et services qui contribuent à la relance des activités) mis à disposition des groupes cibles dont au moins 20% de femmes	Productions et greniers pillés pendant la crise postélectorale. Destruction et vols des moyens de production.	Nombre de PDI et Communautés hôtes soutenus en kits agricoles Nombre d'AGR créées au profit des groupes vulnérables	10 AGR identifiés pour financement. 2 bas-fonds retenus pour être aménagés. 3 partenaires de mise en œuvre identifiés. 12 localités ciblées		Rapport de mission	
	Indicateur 5.1.2 : Nombre et qualité d'ateliers de formation d'opportunités économiques en faveur des groupes vulnérables et des acteurs économiques locaux organisés (au mois 30% pour les femmes) créés et soutenus		Nombre d'appuis/conseils fournis Nombre de formations dispensées	Activités planifiées pour l'année 2012		Plan Annuel de Travail 2012	

ANNEXES 1 : LISTE DES SIGLES

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ANADER :	Agence Nationale pour le Développement Rural
CCP :	Comité de Coordination du Projet
CDVR :	Commission, Dialogue, Vérité et Réconciliation
CPCPP :	Comité de Pilotage Conjoint du Plan Prioritaire
CERAP :	Centre d'Etudes et de Recherches/Actions pour la Paix
CLEP :	Comité Local d'Examen de Projet
DDH :	Division des Droits de l'Homme
DGAT :	Direction Générale de l'Administration du Territoire
DRC :	Danish Refugee Council
EP :	Equipe Projet
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNUAP :	Fonds des Nations Unies pour la Population
MEMAS :	Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité
MEMI :	Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur
MEMPD :	Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement
ODAFEM :	Organisation pour le Développement des Activités des Femmes
OHCHR :	Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
ONUCI-CA :	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire – Civil Affairs
ONUCI-UNPOL :	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire- Police des Nations Unies
ONUFEMMES :	Organisation des Nations Unies pour les Femmes
OSIWA :	Open Society Initiatives for West Africa
PASU/PNUD :	Programme d'Appui à la Sécurité Urbaine du Programme des Nations Unies pour le Développement
PDI :	Personne Déplacée Interne
PNCS :	Programme National de Cohésion Sociale
PNSCS :	Politique Nationale de Solidarité et de Cohésion Sociale
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPU :	Programme Présidentiel d'Urgence
SFCG:	Search for Common Ground
SNU :	Système des Nations Unies
TCU :	Unité de Coopération Technique et des Activités des Nations Unies de la DDH
UNDAF :	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au Développement
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance